

Rolex

Plan de mobilité du futur site de Bulle

24 mai 2024

SOMMAIRE

1. Objectifs et enjeux
2. Accessibilité du site
3. Estimation du nombre d'employés & Dimensionnement des parkings
4. Plan de mobilité Rolex en vigueur
5. Plan de mobilité pour Bulle

1. Objectifs et enjeux

Objectifs et enjeux

- Garantir une accessibilité multimodale du site pour limiter l'impact carbone et la congestion liés à la mobilité
- Proposer un plan de mobilité pertinent, intelligible et désirable pour les usagers du site (collaborateur/trice(s), visiteurs, fournisseurs)
- Augmenter l'attractivité du site pour les futur(e)s collaborateur/trice(s)
- Répondre aux contraintes réglementaires externes (collectivités) et internes (label BREEAM pour le bâtiment)

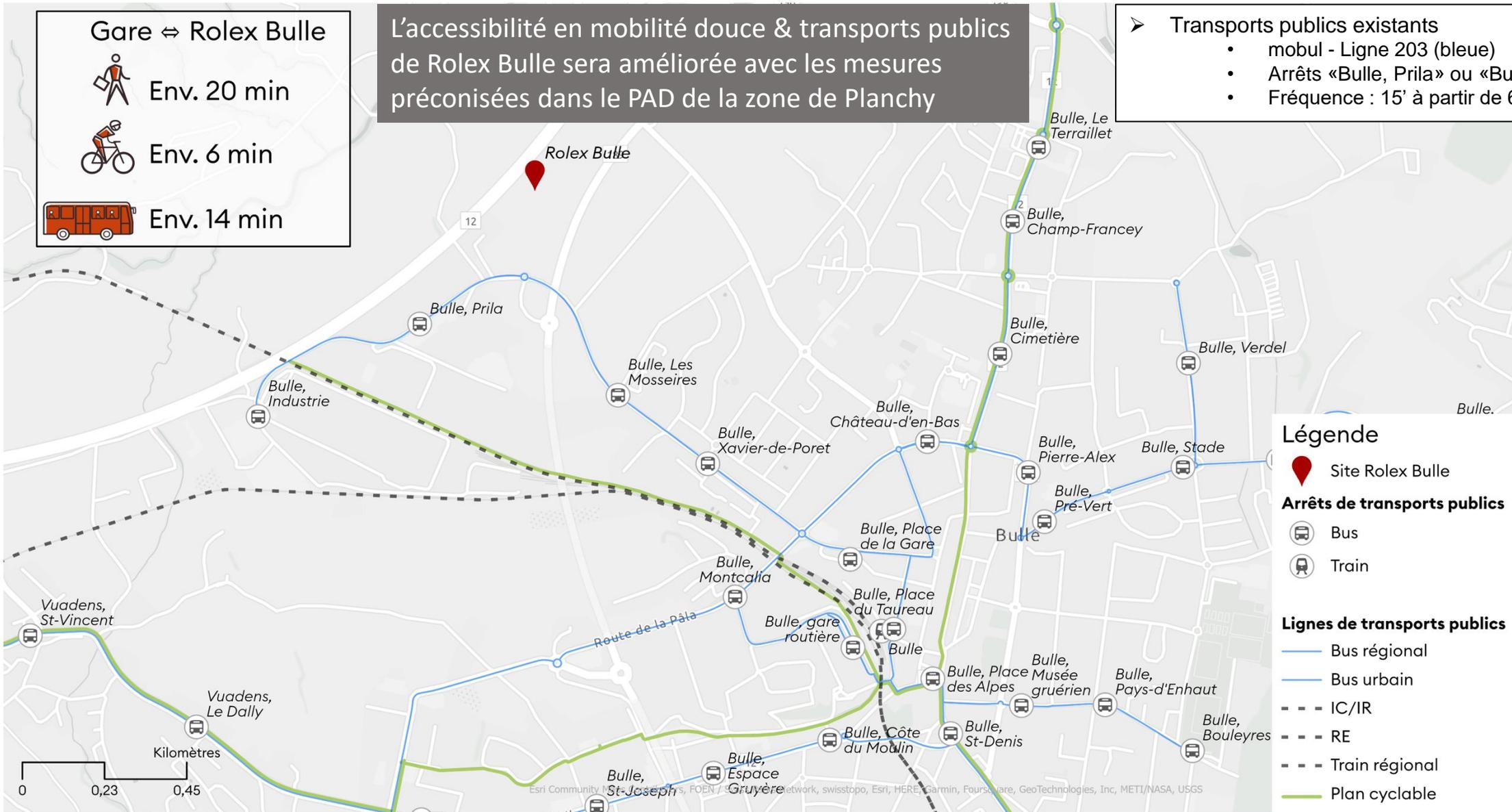
2. Accessibilité du site

L'accessibilité en mobilité douce & transports publics de Rolex Bulle sera améliorée avec les mesures préconisées dans le PAD de la zone de Planchy

Gare ⇌ Rolex Bulle

-  Env. 20 min
-  Env. 6 min
-  Env. 14 min

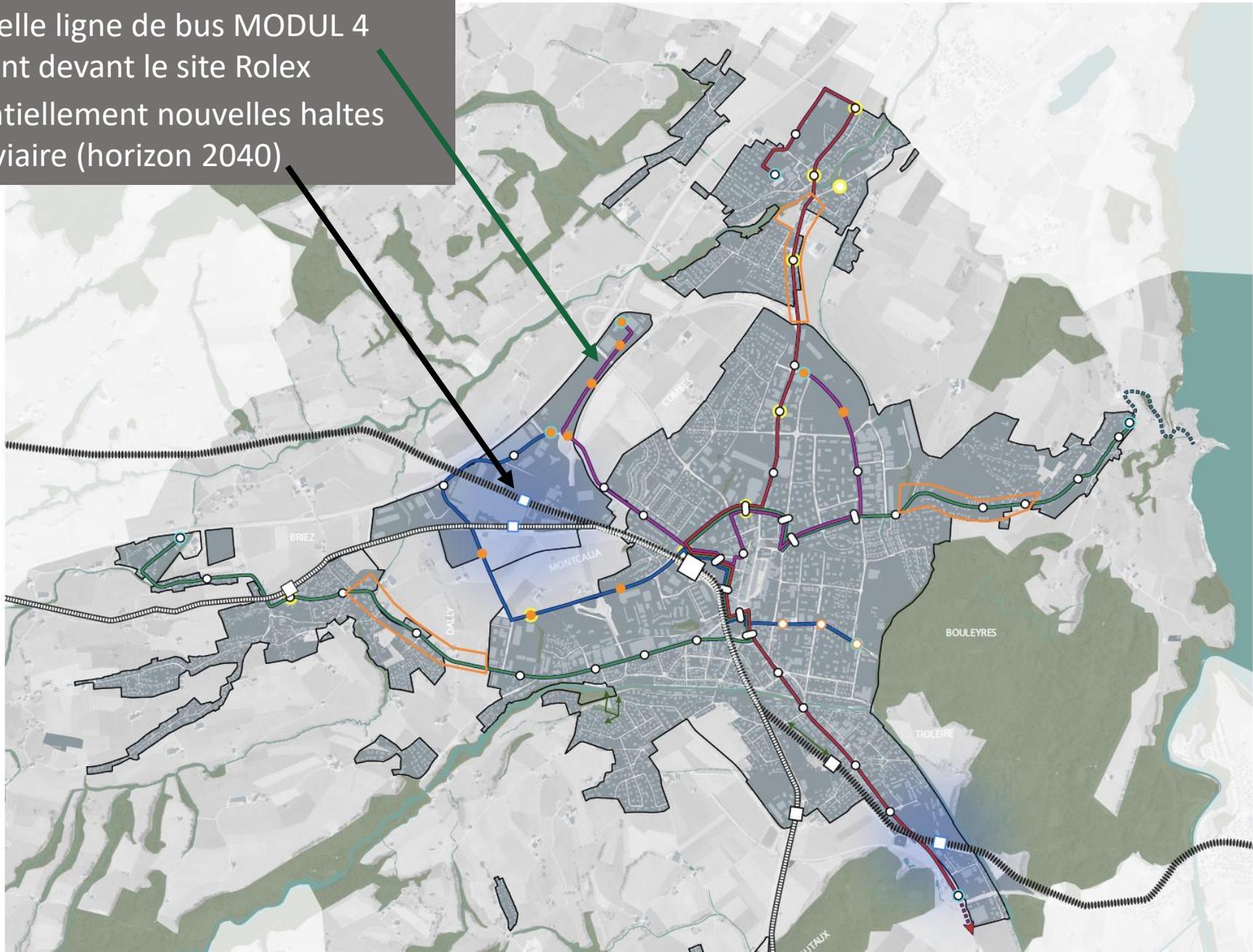
- **Transports publics existants**
- mobil - Ligne 203 (bleue)
 - Arrêts «Bulle, Prila» ou «Bulle, Mosseires»
 - Fréquence : 15' à partir de 6h15



Légende

-  Site Rolex Bulle
- Arrêts de transports publics**
 -  Bus
 -  Train
- Lignes de transports publics**
 -  Bus régional
 -  Bus urbain
 -  IC/IR
 -  RE
 -  Train régional
 -  Plan cyclable

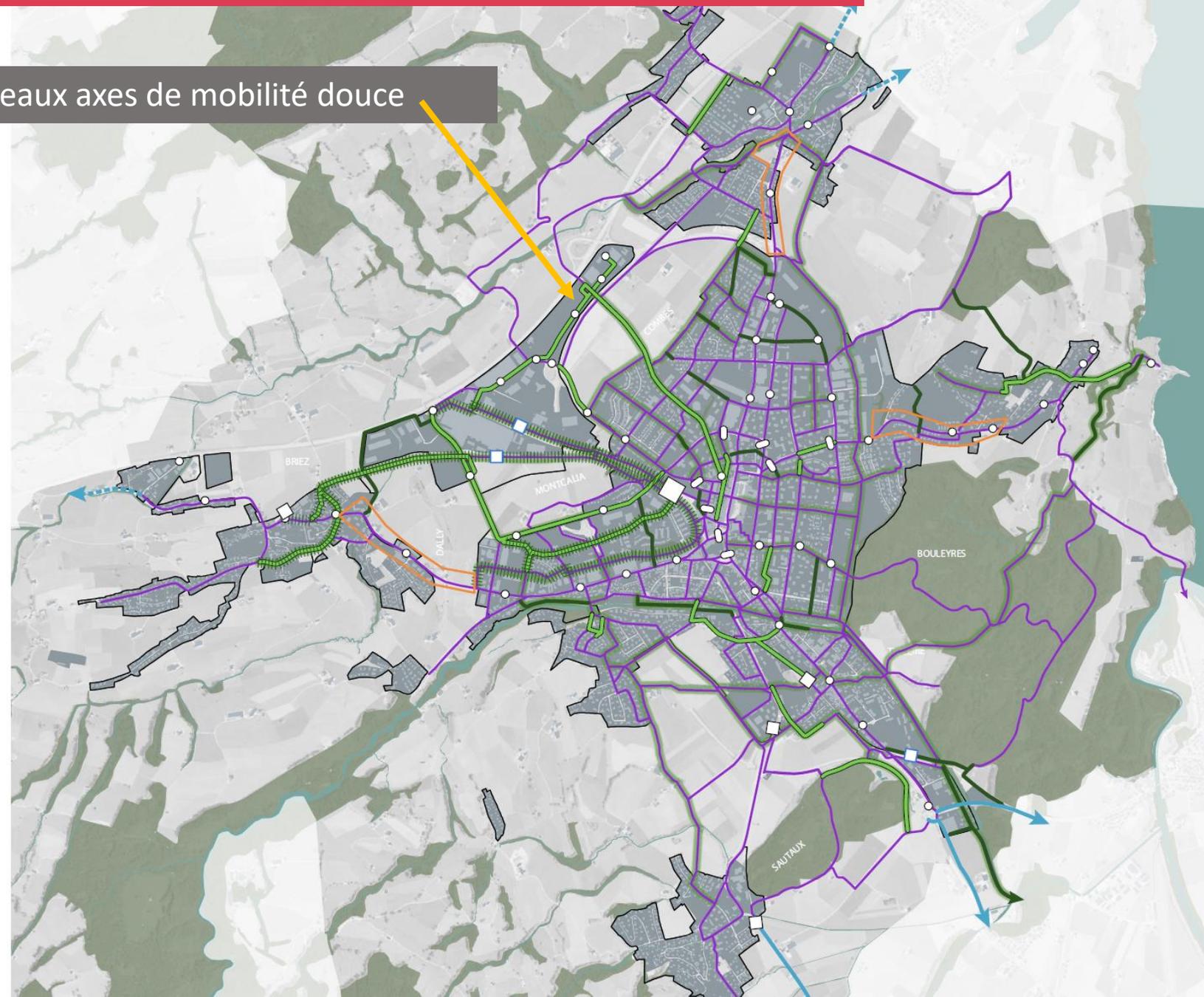
- Nouvelle ligne de bus MODUL 4 passant devant le site Rolex
- Potentiellement nouvelles haltes ferroviaire (horizon 2040)



PROJET D'AGGLOMÉRATION DE 4^E GÉNÉRATION STRATEGIE TP

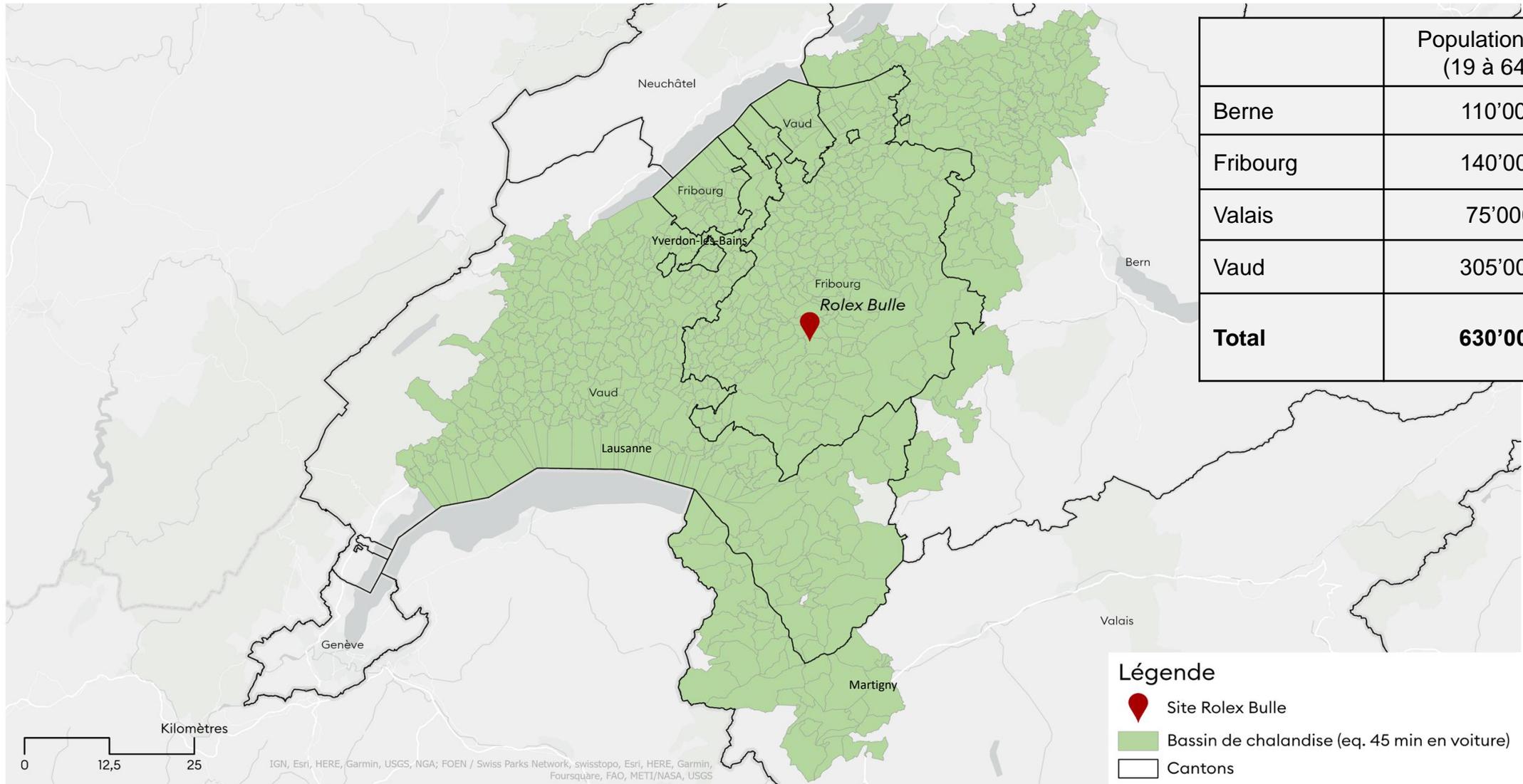
- Périmètre d'urbanisation
- Zone à bâtir 15 LAT en vigueur (selon PAL, dernière enquête publique)
- ▬ Réseau ferroviaire à voie normale
- ▬ Réseau ferroviaire à voie métrique
- Gare existante
- Halte à étudier
- Préservation des espaces nécessaires à garantir la faisabilité des haltes
- Arrêt de bus régional
- Ligne 1
- Ligne 2
- Ligne 3
- Ligne 4
- Arrêt existant à uniformiser
- Arrêt existant à réaménager
- Arrêt à créer
- Terminus à électrifier
- Amélioration de l'accessibilité MD à l'arrêt
- Prolongement de la ligne 1 à étudier
- Prolongement de la ligne 2 à étudier
- ▭ Périmètre de réaménagement (selon stratégie paysage et nature)

Nouveaux axes de mobilité douce



PROJET D'AGGLOMÉRATION DE 4^E GÉNÉRATION STRATEGIE MD

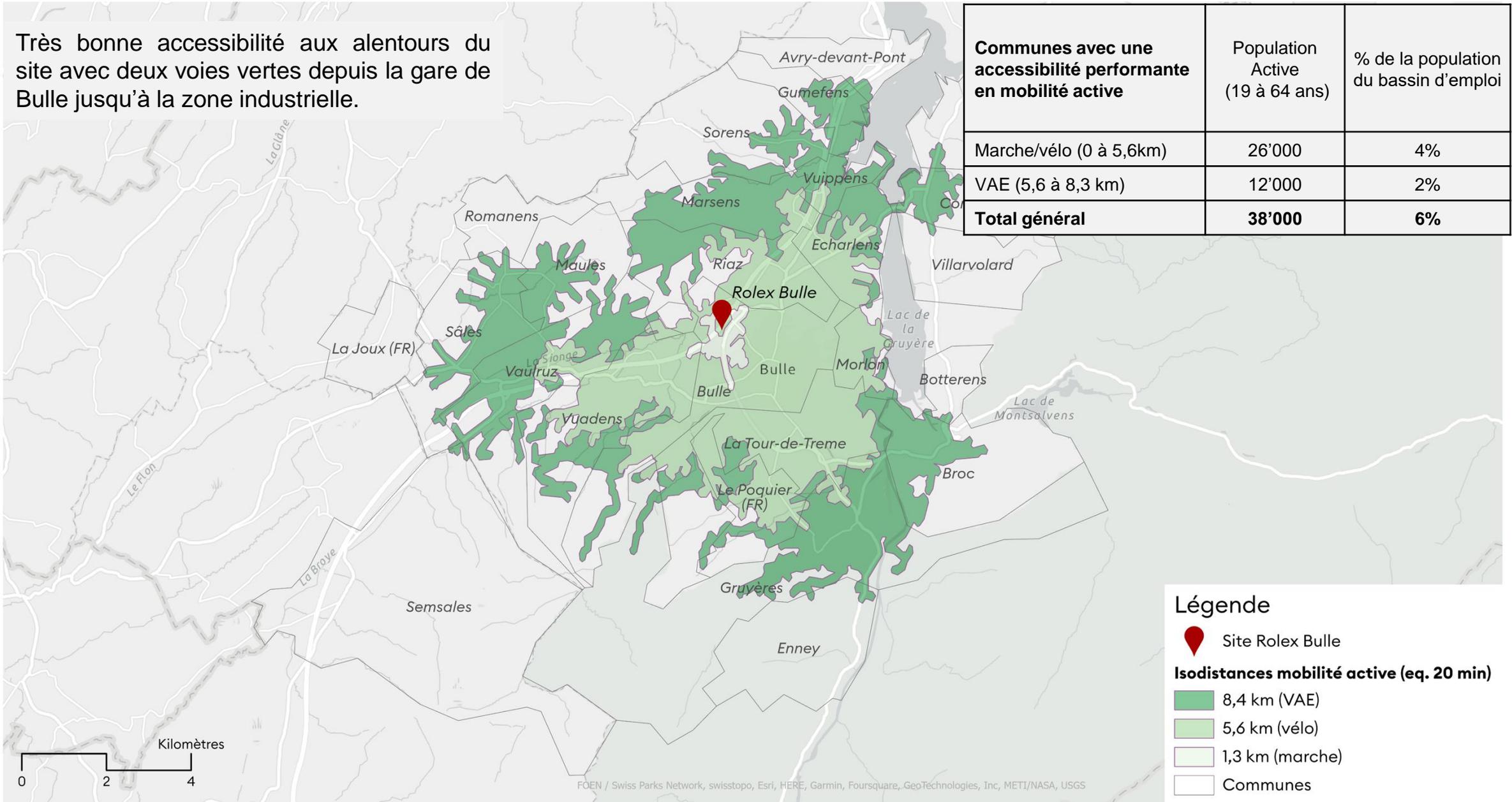
- Périmètre d'urbanisation
- Zone à bâtir 15 LAT en vigueur (selon PAL, dernière enquête publique)
- Axe estimé satisfaisant après PA1 et PA3
- Axe complémentaire planifié sans demande de cofinancement
- Axe stratégique intercommunal à créer ou à améliorer dans le PA4
- Valorisation paysagère et biologique
- ||||| Voie verte
- Connexion à créer avec les territoires attenants dans le PA4
- - - - - Connexion à créer avec les territoires attenants à plus long terme
- Gare existante
- Halte à étudier
- Arrêt de bus
- ▭ Périmètre de réaménagement (selon stratégie paysage et nature)



	Population active (19 à 64 ans)
Berne	110'000
Fribourg	140'000
Valais	75'000
Vaud	305'000
Total	630'000

Accessibilité en mobilité active

Très bonne accessibilité aux alentours du site avec deux voies vertes depuis la gare de Bulle jusqu'à la zone industrielle.

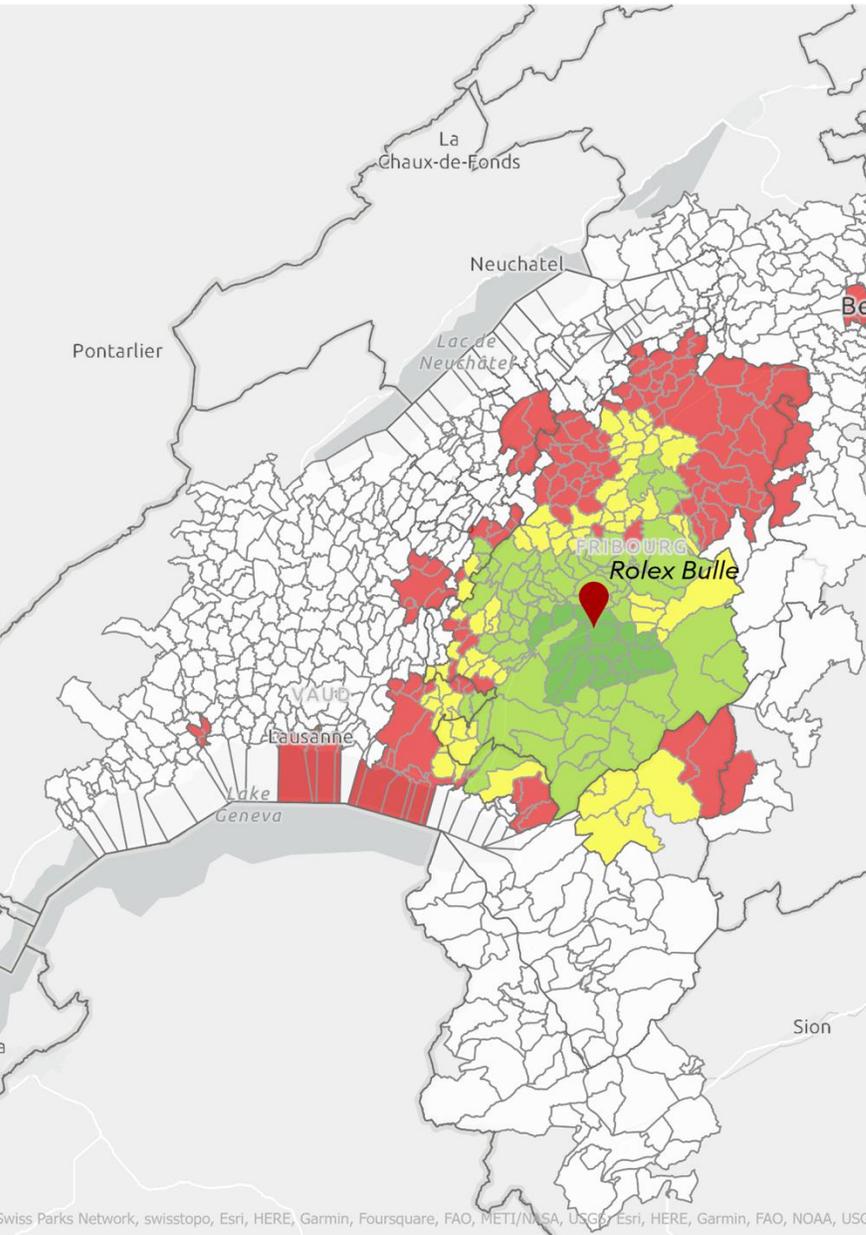
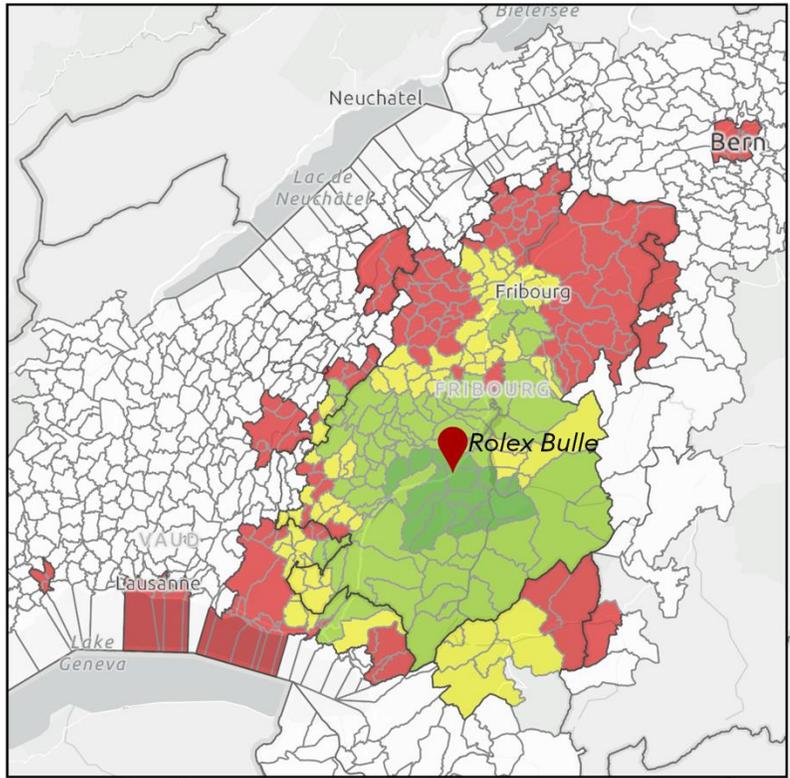


Communes avec une accessibilité performante en mobilité active	Population Active (19 à 64 ans)	% de la population du bassin d'emploi
Marche/vélo (0 à 5,6km)	26'000	4%
VAE (5,6 à 8,3 km)	12'000	2%
Total général	38'000	6%

Légende

- Site Rolex Bulle
- Isodistances mobilité active (eq. 20 min)**
- 8,4 km (VAE)
- 5,6 km (vélo)
- 1,3 km (marche)
- Communes

Accessibilité en transports publics

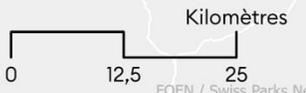


Communes avec une accessibilité en transports publics	Population active (19 à 64 ans)	% de la population du bassin d'emploi
0-15 min	26'000	4%
15-30 min	12'000	2%
30-45 min	30'000	5%
45-60 min	50'000	8%
Total 0 - 60 min	118'000	19%

Une nouvelle connexion de bus est prévue dans le plan d'agglomération de Bulle. Elle desservira les abords du site à une fréquence au quart d'heure.

Légende

-  Site Rolex Bulle
- Temps en min (aller)
-  0 - 15
-  16 - 44
-  45 - 59
-  60
-  61 - 90
-  NPA sans accessibilité en TP

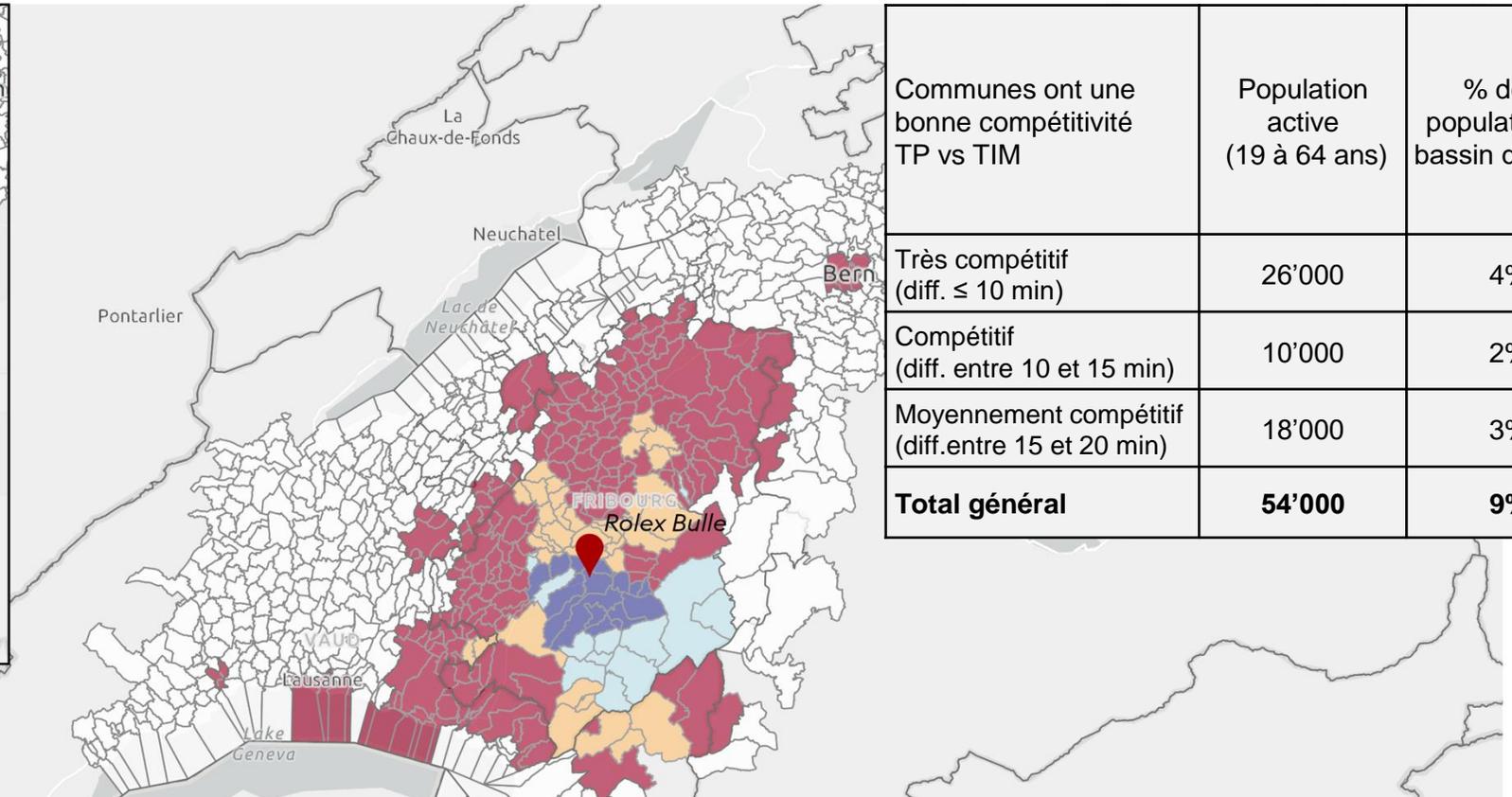
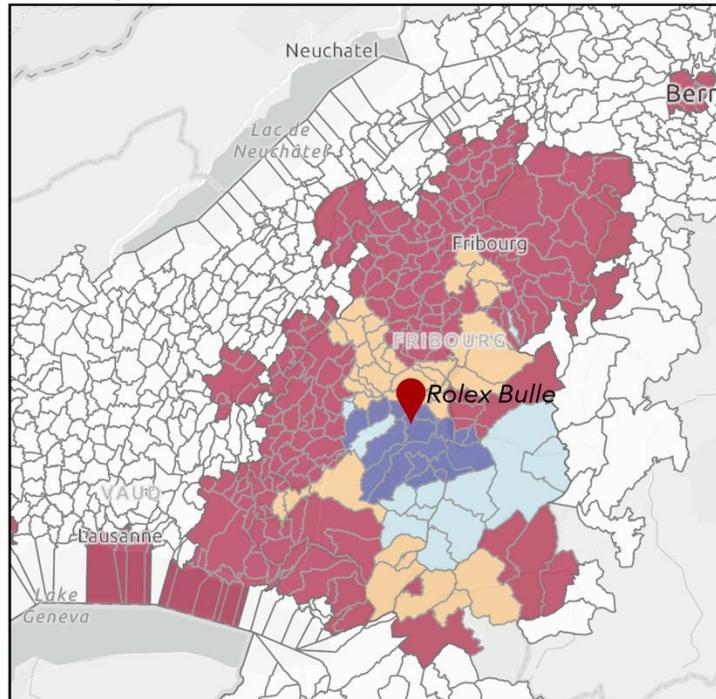


FOEN / Swiss Parks Network, swisstopo, Esri, HERE, Garmin, FAO, NOAA, USGS; FOEN / Swiss Parks Network, swisstopo, Esri, HERE, Garmin, Foursquare, FAO, METI/NASA, USGS, Esri, HERE, Garmin, FAO, NOAA, USGS

Compétitivité TP* vs. TIM**

*Transports publics

**Transports individuels motorisés (voiture et moto/scooter)



Communes ont une bonne compétitivité TP vs TIM	Population active (19 à 64 ans)	% de la population du bassin d'emploi
Très compétitif (diff. ≤ 10 min)	26'000	4%
Compétitif (diff. entre 10 et 15 min)	10'000	2%
Moyennement compétitif (diff. entre 15 et 20 min)	18'000	3%
Total général	54'000	9%

Légende

 Site Rolex Bulle

Compétitivité TP vs TIM

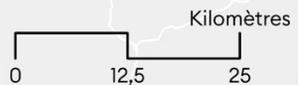
 Très compétitif (diff. ≤ 10 min)

 Compétitif (diff. entre 10 et 15 min)

 Moyennement compétitif (diff. entre 15 et 20 min)

 Peu compétitif (diff. ≥ 20 min)

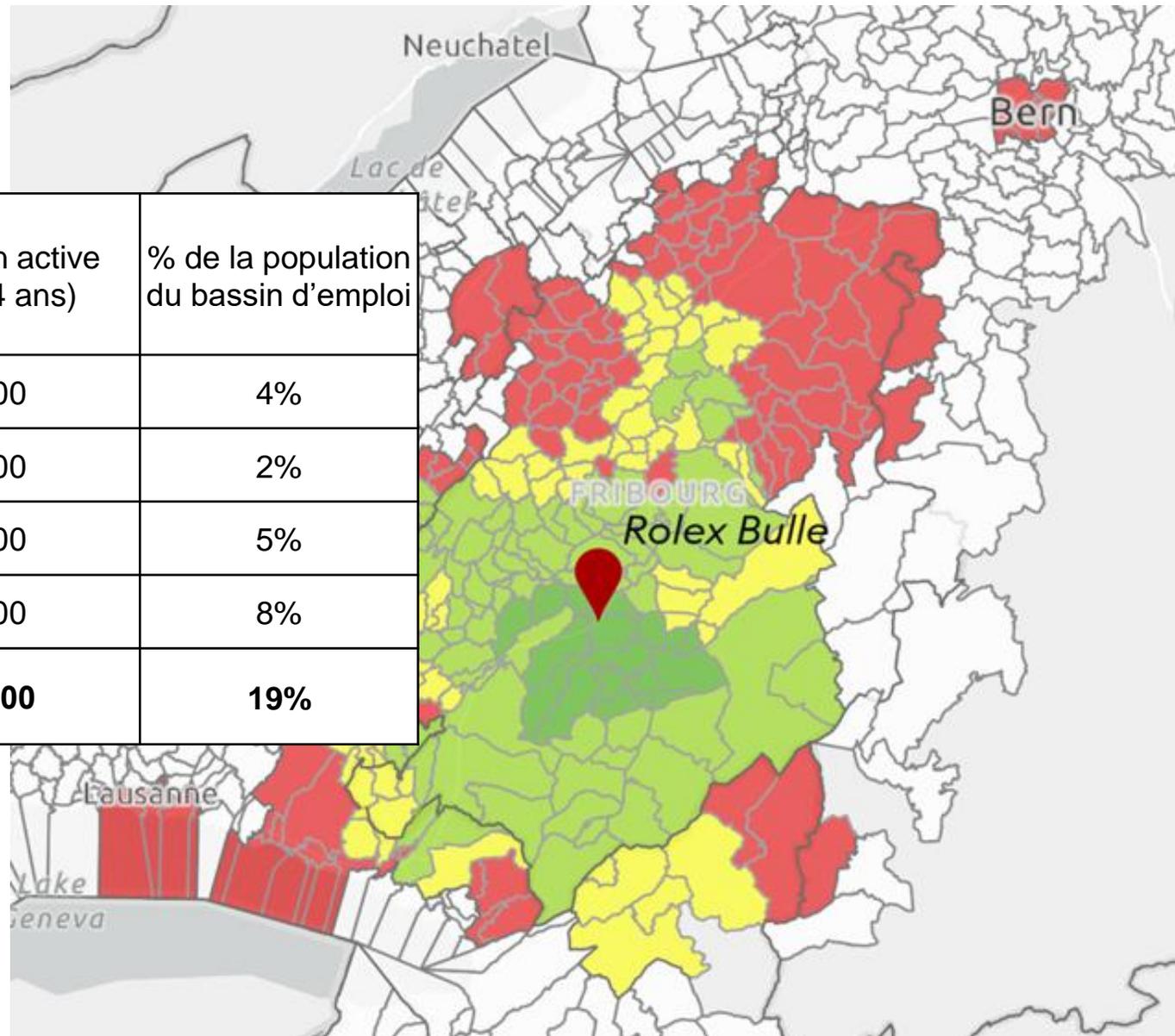
 NPA sans accessibilité en TP



FOEN / Swiss Parks Network, swisstopo, Esri, HERE, Garmin, FAO, NOAA, USGS; FOEN / Swiss Parks Network, swisstopo, Esri, HERE, Garmin, FAO, NOAA, USGS; Esri, HERE, Garmin, FAO, NOAA, USGS

Accessibilité en mobilités actives & transports publics

Accessibilité performante en mobilité active ou en transports publics	Population active (19 à 64 ans)	% de la population du bassin d'emploi
Marche/vélo (0 à 5,6km) ou TP (0-15 min)	26'000	4%
VAE (5,6 à 8,3 km) ou TP (15 - 30 min)	12'000	2%
TP 30 - 45 min	30'000	5%
TP 45 - 60 min	50'000	8%
Total général	118'000	19%



Il y a près de 120'000 personnes habitant dans une commune permettant une accessibilité "verte" au site de Bulle

3. Estimation du nombre d'employés & Dimensionnement des parkings

Estimation du nombre d'employés

	Détail Horaire	Prévisions à terme
Nombre d'employés total		2'400
Horaire de jour	<i>Horaire flexible entre 06h00 et 20h00 La durée maximale de travail quotidien est de 10 heures et la durée minimale de 4 heures.</i>	960 _(40%)
Equipe du matin	05h00 – 13h30 (lundi – jeudi) 05h00 – 12h30 (vendredi)	624 _(26%)
Equipe de l'après-midi	13h20 – 21h50 (lundi – jeudi) 12h20 – 19h25 (vendredi)	624 _(26%)
Equipe de nuit	21h40 – 05h10	192 _(8%)

PAD Prila – Combes Sud

Stationnement véhicules motorisés

Règlement PAD

Art. 30 al. 2 : Place par employé sur le site simultanément (yc visiteurs)

Maximum 1'200 places

Art. 30 al. 3 : Places en surfaces pour dépose et visiteurs

Maximum 50 places

Autorisation de construire 2024-3-00399-O

712 places voitures (100% enterrées)

Y compris 60 places visiteurs et 100 places covoiturage
ratio 0.297 places par employé

90 places deux-roues motorisées

Stationnement deux roues légers

Règlement PAD

Art. 31

Minimum 663 places

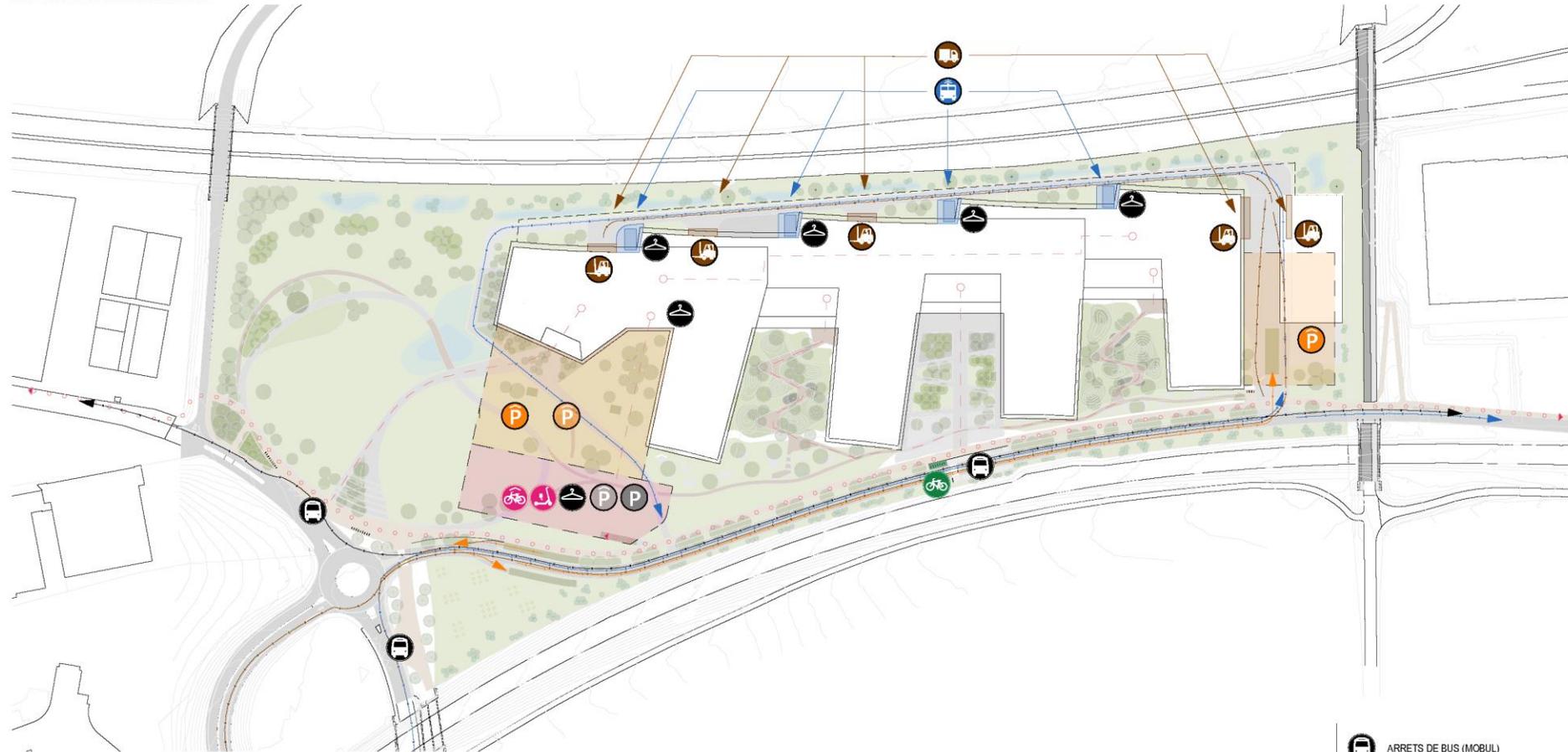
Autorisation de construire 2024-3-00399-O

684 places vélos

Y compris 12 places vélos cargo

Projet Black & White - Etat enquête mai 2024

SCHEMA DES FLUX DE MOBILITE



STATIONNEMENT DEUX-ROUES LEGERES (COLLABORATEURS - PRESTATAIRES - VISITEURS)

- STATIONNEMENT VELOS LONGUE DUREE
- STATIONNEMENT TROTTINETTES
- VELOS EN LIBRE-SERVICE

STATIONNEMENT VEHICULES MOTORISES (COLLABORATEURS - PRESTATAIRES - VISITEURS)

- STATIONNEMENT COLLABORATEURS ET PRESTATAIRES
- STATIONNEMENT VISITEURS

STATIONNEMENT DEUX-ROUES MOTORISES (COLLABORATEURS - PRESTATAIRES - VISITEURS)

- STATIONNEMENT COLLABORATEURS ET PRESTATAIRES
- STATIONNEMENT VISITEURS

ARRETS DE BUS (MOBUL)

- VESTIAIRES
- ZONE SECURISEE / CLÔTURE
- LIVRAISONS 5 QUAIS DE LIVRAISON
- LOGISTIQUE
- ACCES POMPIER / ZONES DE MANOEUVRE
- ASCENSEURS POMPIERS

mercredi, 15 mai 2024

Consortium Black & White - brodbeck roulet architectes associés sa / deillon delley architectes sa / Ingeni SA / srg | engineering

4. Plan de mobilité Rolex - Bulle

Offres

1



Mobilité douce | transports publics



Choix parmi deux offres et huit prestations

2



covoiturage



Place de parking en covoiturage

3



MOTO | SCOOTER



Place de parking moto | scooter

4



autosoliste



Place de parking individuelle

Points clés du règlement mobilité

Plan annuel

Chaque année le collaborateur doit choisir une offre de Mobilité sur l'application fairmove pour la période à venir. Une seule demande d'offre est autorisée par période.

Engagement en cours de période

Les nouveaux collaborateurs bénéficient d'une prestation mobilité dès leur engagement.

Attribution de l'offre

Tous les collaborateurs sont éligibles à l'offre 1 sans aucune condition ni restriction.

Les offres 2 - 3 - 4 (offres incluant un accès permanent à une place de parking) sont attribuées dans l'ordre du classement des scores individuels.

Le calcul du score prend en compte les critères suivants :

- 1) *Travail en équipe (horaires ne permettant pas l'utilisation des transports publics)*
- 2) *Différentiel de temps entre le trajet en transports publics et celui en voiture*
- 3) *Enfant de moins de 12 ans*
- 4) *Statut hiérarchique*
- 5) *Ancienneté*

La modification d'offre en cours de période n'est pas autorisée, sauf en cas de :

- Déménagement
- Dissolution définitive de l'équipe de covoiturage

Fiscalité

Toutes les subventions reçues sont considérées comme des prestations imposables et, de ce fait, soumises aux charges sociales et aux impôts.

Offre 1 | Mobilité douce | Transports publics

Offre 1a – **Bouquet mobilité** d'une valeur cumulée de max CHF 1'000.-

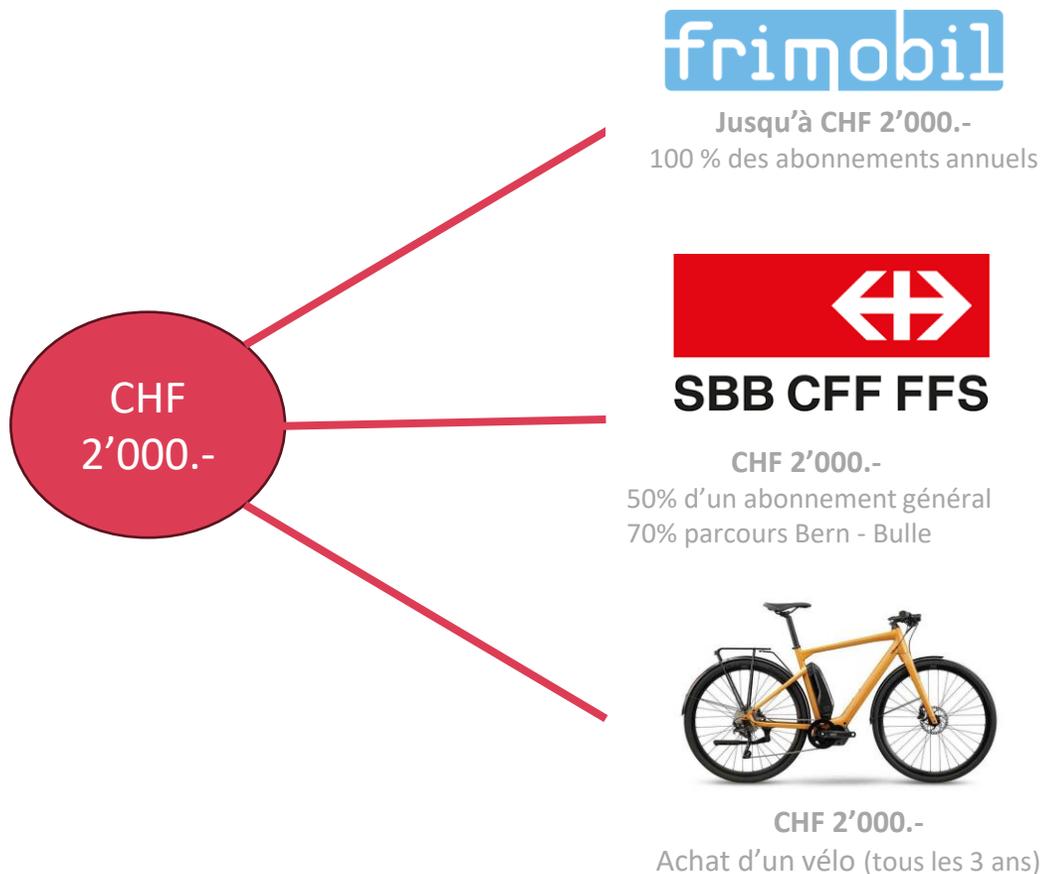


 4 accès mensuels à une place de parking, sous réserve de disponibilité



Offre 1 | Mobilité douce | Transports publics

Offre 1b – **Subvention** mobilité d'une valeur de CHF 2'000.-



 4 accès mensuels à une place de parking, sous réserve de disponibilité



Offre 2 | covoiturage

En choisissant cette offre, le collaborateur aura accès à une place de parking en covoiturage

Coût de **CHF 25.- / mois**. Ce montant est prélevé chaque mois sur le salaire du chef d'équipe

Critères pour l'attribution des places de parking

Score individuel du chef d'équipe (voir critères en p. 3)

Note : lors de l'attribution des places de parc, une priorité est accordée aux équipes de covoiturage

L'offre inclut un bon FAIRTIQ d'une valeur de **CHF 100.-** valable sur le réseau suisse de transports publics.

4 accès mensuels à une place de parking, sous réserve de disponibilité

Accès à des bornes de recharge pour véhicule électrique

Note : une application dédiée et des séances d'information permettront une mise en relation des personnes intéressées au covoiturage.



2



covoiturage

Offre 3 | Moto - Scooter

Cette offre comprendra une place gratuite pour votre moto ou votre scooter.

Critères pour l'attribution des places de parking

Score individuel (voir critères en p. 3)

Cette offre inclut l'attribution d'un casier individuel

Accès à des bornes de recharge pour moto | scooter électrique

Un bon FAIRTIQ d'une valeur de **CHF 100.-** valable sur le réseau suisse de transports publics est aussi inclut

4 accès mensuels à une place de parking, sous réserve de disponibilité



Offre 4 | Autosoliste

En choisissant cette offre, le collaborateur aura accès à une place de parking

Coûts

- **CHF 80.- / mois**
- **CHF 120.- / mois** (statut cadre ou direction)

Critères pour l'attribution des places de parking

Score individuel (voir critères en p. 3)

L'offre inclut un bon FAIRTIQ d'une valeur de **CHF 100.-** valable sur le réseau suisse de transports publics.

Accès à des bornes de recharge pour véhicule électrique



Autres mesures pour la promotion de la mobilité douce sur le site de Bulle

- **Tests de Mobilité Douce | Transports Publics :**
 - Les nouveaux collaborateurs recevront une proposition pour tester les transports publics durant 1 mois (offre de l'abonnement mensuel)
 - Des vélos électriques seront également mis à disposition pour des tests
- **Communication :**
 - Présentation du plan de mobilité à chaque collaborateur lors de la signature de son contrat de travail
 - Stands d'information sur les offres de Mobilité durant la période des inscriptions
 - Communication régulière sur l'intranet et page Mobilité dédiée sur la page d'accueil
 - Participation à l'initiative Bike to Work
 - Organisation d'une journée à vélo avec événement et repas offert
- **Restaurant d'entreprise subventionné**
- **Infrastructure à disposition des cyclistes (occasionnels ou réguliers) :**
 - Parking vélo couvert sécurisé (sous-terrain) avec un accès dédié
 - Mise à disposition d'un casier personnel
 - Accès à un vestiaire équipé de douche
 - Bornes de rechargement pour vélo électrique
- **Déplacements professionnels :**
 - Rolex organisera la mise à disposition d'un véhicule pour les déplacements professionnels. Les employés n'auront donc pas besoin de venir avec leur véhicule personnel pour effectuer les déplacements liés à leur fonction
 - Une solution Train + Mobility sera également déployée pour limiter autant que possible les trajets en voiture dans le cas des déplacements professionnels